



AVIS PUBLIC

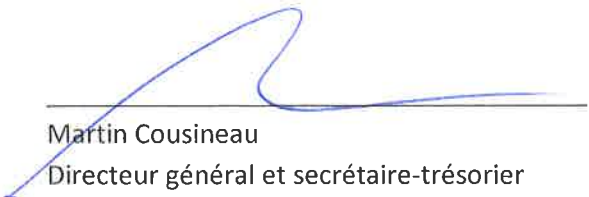
RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-02 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 385 520 \$ ET UN EMPRUNT DE 385 520 \$ POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE ET DE PAVAGE SUR LE CHEMIN ROY

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance régulière du conseil tenue le 6^e jour de mai 2019 à 19h30 au centre municipal de la municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin à Mayo, le **RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-02 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 385 520 \$ ET UN EMPRUNT DE 385 520 \$ POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE ET DE PAVAGE SUR LE CHEMIN ROY** a été adopté. Une copie dudit règlement est disponible au centre municipal et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 7^e jour mois de mai de l'an 2019.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Martin Cousineau
Directeur général et secrétaire-trésorier